

Fond de plan extrait de cadastre.gouv

Unité foncière

Haie protégée au titre de l'article
L. 151-23 du Code de l'Urbanisme

Végétation existante

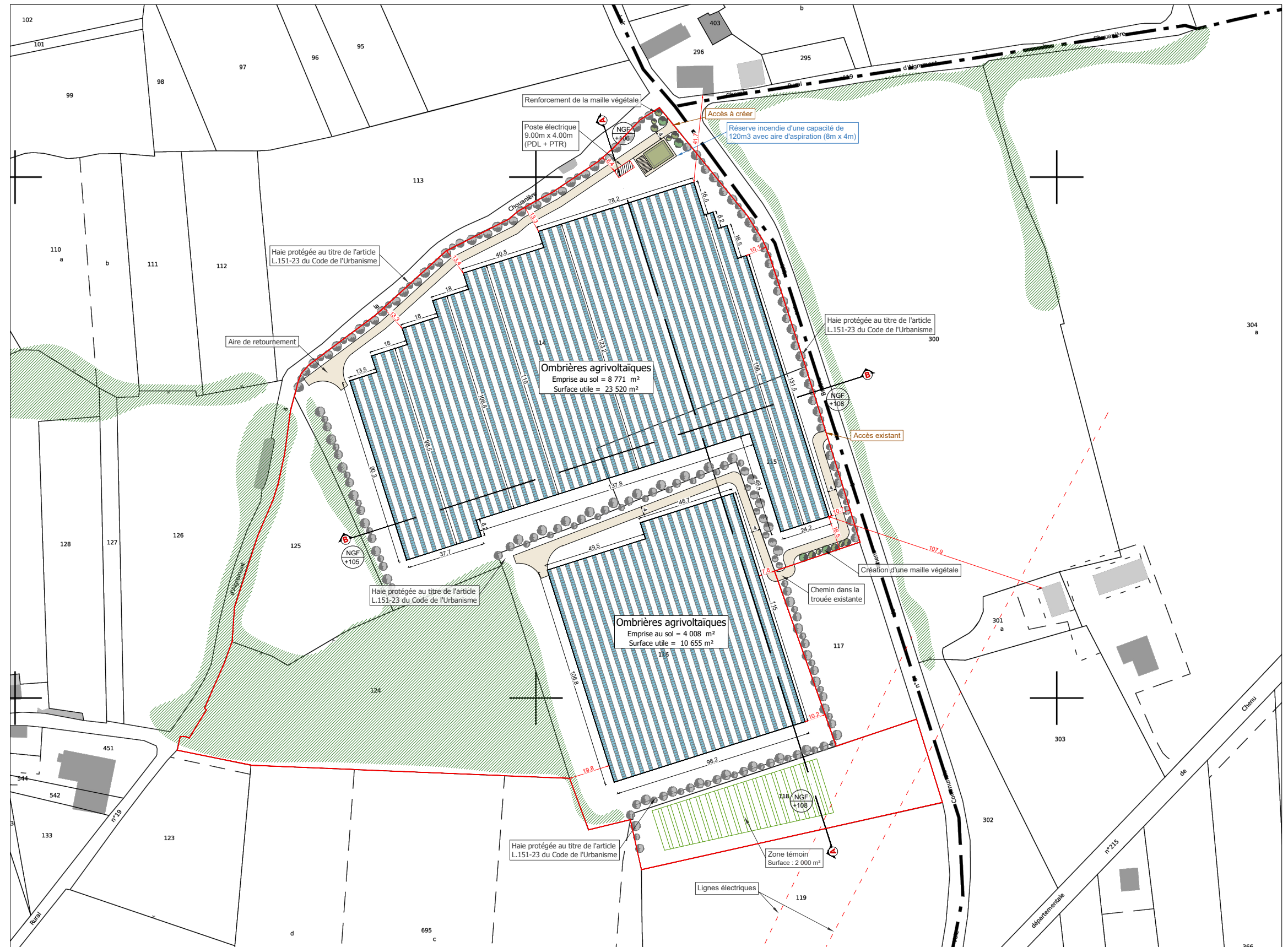
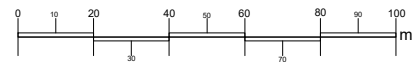
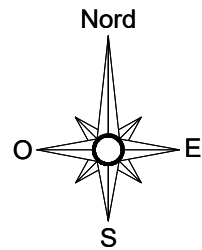
Vignes existantes

Aire de manoeuvre et Accès

Hauteur faitage + égout du toit

Niveaux NGF

Renforcement et Création d'une maille végétale (plantation de sujets arbustifs et arborés)



Description du projet :	
-------------------------	--

Construction d'ombrières agrivoltaïques à usage arboricole

Adresse du projet :

Messieurs Arthur & Leopold GAUTIER

Lieu-dit : " Le Sablon "

72500 - CHENU

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

Numéro de plan :	
------------------	--

PC2

Date :

01/09/2025

Echelle :

1/2000

Dessinateur :

RPR

Nom du plan :	
---------------	--

Plan de masse

Architecte :

Thierry CLAVEAU
Architecte DPLG

Architecte DPLG



INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 141731

122, rue du Faubourg

La Casa Mirebelaisa
escribe y publica